

Réunion de Conseil Municipal du 23 janvier 2017

L'an deux mil dix-sept et le vingt-trois janvier à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Essertines-en-Châtelneuf, convoqué le 18 janvier 2017 s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Henri MEUNIER

Présents : MEUNIER Henri - CHATAIN Joseph - SOLLE François - ROCHIGNEUX Béatrice - TRUNEL André - GUILLOT Hervé - PASSEL Louis - MUSY Marie-Valérie - POYET Stéphane - JASLEIRE Michel - FOREST Bernadette - DONNAINT Ludovic - FORESTIER Pascal

Absente excusée : IMBERT Delphine -

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : DONNAINT Ludovic

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès verbal de la précédente réunion.

Le Conseil Municipal :

1. le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition d'un logiciel informatique de gestion des assemblées entre la Communauté d'agglomération Loire Forez et la Commune d'Essertines-en-Châtelneuf et autorise le Maire à la signer.
2. Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à l'acquisition des terrains conjoints REGIS à Malleray (compromis de vente, acte de vente...).
3. Après échanges et discussion, vote l'indemnité du maire à 31% (13 voix pour, une voix contre : M. Meunier qui avait proposé 25%)
4. approuve la proposition d'achat d'un tracteur débroussailluse et sollicite pour le compte du pôle technique intercommunale, une subvention pour travaux divers d'intérêt local réserve parlementaire auprès de Madame Cécile CUKIERMAN pour un montant H.T. de 22 500 € H.T.
5. sollicite une subvention au titre de la DETR pour les travaux d'accessibilité de la mairie pour un montant de travaux de 60 970 € H.T.
6. sollicite une subvention au titre de l'enveloppe parlementaire pour les travaux d'accessibilité de la mairie pour un montant de travaux de 60 970 € H.T.
7. approuve la proposition d'ouverture de crédits ci-dessous qui seront repris lors du vote du budget primitif

DEPENSES			RECETTES		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	montant
21571	Tracteur et vignette	30 075 €	16411	Emprunt	30 075 €
60622	Carburant	1 000 €	70875	Remboursement par collectivités	3 500 €
616	Assurance	500 €			
60633	Fournitures Voirie	2000 €			

8. approuve la proposition d'achat du tracteur de Monsieur DEFRADE pour un montant T.T.C. de 30 000 € et autorise le Maire à négocier un emprunt jusqu'à hauteur de 65 000 € pour les diverses acquisitions de 2017 pour le budget pole technique intercommunal.

9. Propose de retenir la proposition du bureau Sylvain GIRAUDIER, architecte au taux de 8,7% pour l'étude du projet de construction d'un bâtiment pole technique intercommunal.

10. Questions diverses :
 - La coupure d'eau du 19 janvier a été évoquée
 - Un échange a eu lieu sur le projet d'isolation des combles, de l'installation d'une VMC à l'école et le remplacement d'éclairage dans plusieurs bâtiments

11. Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 20 janvier 2017 à 20 heures 15

Le Maire

Henri MEUNIER